

**2012-09-04**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 4<sup>ième</sup> jour du mois de septembre 2012 à 19 h 45 à la salle du conseil située au 996 rue du Centenaire, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Jean-Claude Labrie, conseiller #1  
Lorne Graham, conseiller #3;

Diane Dorion, conseillère #2;  
Josée Dupuis, conseillère # 6

Les conseillers suivants sont absents :  
Patrick Blanc, conseiller #5

Marianne Labelle, conseillère #4

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire trésorière, Diane Thibault, est aussi présente. Madame Cathy Viens est également présente à titre de future directrice générale

**1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h45

**2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**R2012-09-01** Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion

**QUE** l'ordre du jour suivant soit adopté

- 3.0 Adoption des procès-verbaux
  - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 3 juillet 2012
  - 3.2 Adoption de la séance ordinaire du 13 août 2012
  - 3.3 Adoption de la séance spéciale du 21 août 2012
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
  - 5.1 Rapport du comité de la voirie
  - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
  - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
  - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
  - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
  - 5.6 Rapport du comité du service incendie
  - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
  - 6.1 Adoption d'embauche et du contrat de la nouvelle directrice générale et secrétaire trésorière Cathy Viens
  - 6.2 Changement de signataires pour le compte bancaire de la Municipalité de Namur avec la Caisse Populaire de la Petite Nation
  - 6.3 Changement de signataires pour le compte bancaire de la Bibliothèque de la Municipalité de Namur avec la Caisse Populaire de la Petite Nation
  - 6.4 Mandataire désigné pour la signature des documents en référence à l'achat de la propriété d'O.D.A.S.I.S.
  - 6.5 Appui financier au projet Symposium Art In Situ sous le thème Migration – Namur 2013 – du Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau
  - 6.6 Adoption des priorités du plan d'action dans le cadre de la Politique familiale.
  - 6.7 Demande de don – Dépouillement arbre de Noël – année 2012
  - 6.8 Élargissement de l'accotement sur le chemin Boileau
  - 6.9 Élargissement de l'accotement sur la route 323
  - 6.10 Contribution au Café Internet de St-Émile deuxième versement
  - 6.11 Projet d'entente entre PG Solutions les Municipalités clientes de la MRC Papineau
- 7.0 Finances
  - 7.1 Rapport des heures cumulées

- 7.2 Activités financières
- 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 août 2012
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
  - 10.1 Invitation Parcours ancestral
  - 10.2 Projet entente intermunicipale – Parc Industriel Régional
  - 10.3 Invitation Lancement du Parc Municipal Lac-des-Plages
  - 10.4 Remise des diplômes programme de formation POMPIER 1
  - 10.5 Priorisation des travaux routiers
- 11.0 Levée de la séance

**Adoptée à l'unanimité.**

**6.0 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX SUIVANTS :**

- Séance ordinaire du 3 juillet 2012
- Séance ordinaire du 13 août 2012
- Séance spéciale du 21 août 2012

**ATTENDU** que la directrice générale a déposé les procès-verbaux ci-haut mentionné;

**ATTENDU** que des modifications mineures sont à apporter aux procès-verbaux du 3 juillet 2012 et au 13 août 2012;

**R2012-09-02 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** les procès-verbaux des séances ci-haut mentionnés soient approuvés lorsque les modifications mineures seront effectuées.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.0 PÉRIODE DE L'ASSISTANCE**

**5.0 INFORMATIONS AUX MEMBRES DU CONSEIL**

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication aucun rapport déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

**6.0 RÉSOLUTIONS**

**6.1 Adoption d'embauche et du contrat de la nouvelle directrice générale et secrétaire trésorière Cathy Viens**

**CONSIDÉRANT** que Madame Diane Thibault a informé les conseillers qu'elle prendra sa retraite sous peu;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Namur a un poste de directrice générale et secrétaire trésorière à combler;

**CONSIDÉRANT** que suite à un processus d'embauche la candidature de Madame Cathy Viens a été retenue;

**CONSIDÉRANT** que la date d'entrée en poste est le 27 août 2012;

**CONSIDÉRANT** que la directrice générale Diane Thibault a déposé le contrat

de travail ainsi que la description de tâches pour Madame Cathy Viens;

**R2012-09-03            Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** Madame Cathy Viens soit embauchée selon les ententes du contrat de travail qui a été déposé et que l'entrée en vigueur du contrat de la nouvelle directrice générale, Cathy Viens, devient effective le 27 août 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.2 Changement de Signataires des documents bancaires au compte de la Municipalité de Namur avec la Caisse Populaire de la Petite Nation**

**ATTENDU** que Madame Diane Thibault prendra sa retraite sous peu;

**ATTENDU** que Madame Cathy Viens comble maintenant le poste de directrice générale et secrétaire trésorière;

**ATTENDU** que les signatures des chèques ou tous autres documents bancaires s'avèrent nécessaires dans le cadre de sa fonction;

**ATTENDU** que quatre signataires ont été mandatés, à savoir :

- Monsieur Gilbert Dardel, maire
- Madame Josée Dupuis, pro-maire
- Madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière
- Madame Danielle Longtin, directrice générale adjointe

**ATTENDU** que deux signatures sont obligatoires lors de l'émission des chèques ou de tous autres documents bancaires;

**R2012-09-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** les signataires précités signent les chèques ou tous autres documents bancaires avec la Caisse Populaire de la Petite Nation pour le compte portant le numéro 303360.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.3 Changement de Signataires des documents bancaires au compte de la Bibliothèque de la Municipalité de Namur avec la Caisse Populaire de la Petite Nation**

**ATTENDU** que Madame Diane Thibault prendra sa retraite sous peu;

**ATTENDU** que Madame Cathy Viens comble maintenant le poste de directrice générale et secrétaire trésorière;

**ATTENDU** que les signatures des chèques ou tous autres documents bancaires s'avèrent nécessaires dans le cadre de sa fonction;

**ATTENDU** que deux signataires ont été mandatés, à savoir :

- Madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire trésorière
- Madame Tammy Leggett, Bibliothécaire

**ATTENDU** que deux signatures sont obligatoires lors de l'émission des chèques ou de tous autres documents bancaires;

**R2012-09-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** les signataires précités signent les chèques ou tous autres documents bancaires avec la Caisse Populaire de la Petite Nation pour le compte portant le numéro 580493

**Adoptée à l'unanimité**

**6.4 Mandataire désigné pour la signature des documents en référence à l'achat de la propriété d'O.D.A.S.I.S.**

**ATTENDU** que madame la conseillère Josée Dupuis a été désignée comme maire suppléant selon la résolution portant le numéro R.9.11.5

**ATTENDU** qu'en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge,

il remplit les fonctions du maire avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.

**ATTENDU** que la Municipalité de Namur veut acquérir la propriété de O.D.A.S.I.S., sise au 538, rue des Aulnes, Namur, Québec J0V 1N0

**R2012-09-06Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QUE** le maire suppléant en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge,

est autorisée à signer tous les documents notariés concernant l'achat de la propriété précitée.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.5 Appui financier au Projet Symposium Art In Situ sous le thème Migration – Namur 2013**

**ATTENDU** que le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau, un organisme à but non lucratif, réalisera le projet *Symposium art in situ sous le thème Migration* dans le cadre des Fêtes namuroises à l'été 2013, un projet qui invitera des artistes professionnels québécois et belges à réaliser des œuvres durables le long du sentier pédestre/ piste cyclable de la municipalité de Namur;

**ATTENDU** que le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau déposera des demandes de financement dans différents programmes gouvernementaux pour la réalisation du *Symposium art in situ*, dont au Conseil des arts et des lettres du Québec ainsi qu'au Conseil des arts du Canada et cherchera d'autres sources de financement pour assurer la réalisation de l'événement;

**ATTENDU** que le projet du *Symposium art in situ sous le thème Migration* est l'une des activités importantes au sein des Fêtes namuroises;

**R2012-09-07 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** La municipalité de Namur s'engage financièrement pour l'année 2013 à verser un montant jusqu'à un maximum de 5000.00\$.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.6 Adoption des priorités du plan d'action dans le cadre de la Politique familiale.**

Le point 6.6 est reporté à la prochaine séance ordinaire du conseil.

**6.7 Demande de don pour le dépouillement d'arbre de Noël**

**ATTENDU** que comme à toutes les années madame Véronique Carrière nous fait parvenir une sollicitation pour un don pour le dépouillement de Noël;

**ATTENDU** que cette organisation est pour les enfants de Namur;

**R2012-09-08 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Claude Labrie**

**QU'**un don de 350.00\$ soit remis à madame Véronique Carrière pour le dépouillement de l'arbre de Noël.

**Adoptée à l'unanimité.**

**6.8 ÉLARGISSEMENT DE L'ACCOTEMENT SUR LE CHEMIN BOILEAU ET REFAIRE LA CHAUSSÉE**

**ATTENDU** la demande du Comité des Transports de la MRC aux municipalités à l'effet de fournir la liste des travaux routiers que le conseil municipal désire voir prioriser sur le réseau routier supérieur du ministère des Transports;

**ATTENDU** la vocation récréo-touristique de la municipalité de Namur;

**ATTENDU** que le Conseil municipal désire équiper la municipalité d'infrastructures récréatives qui permettent un lien avec d'autres municipalités,

**ATTENDU** que le chemin Boileau fait partie du réseau routier supérieur,

**ATTENDU** que le chemin Boileau est le seul chemin asphalté qui fait le lien avec la municipalité de Boileau;

**ATTENDU** que la conformation actuelle du chemin Boileau ne permet pas l'activité de cyclotourisme sans danger pour la sécurité des utilisateurs.

**R2012-09-09 Il est proposé par madame la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** le ministère des Transports procède à l'élargissement de l'accotement sur un des cotés du Chemin Boileau afin d'y recevoir une piste cyclable et refasse la chaussée.

**ET QUE** la Table des partenaires du transport terrestre de la MRC, l'inscrive dans ses priorités régionales.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.9 ÉLARGISSEMENT DE L'ACCOTEMENT SUR LA ROUTE 323**

**ATTENDU** la demande du Comité des Transports de la MRC aux municipalités à l'effet de fournir la liste des travaux routiers que le conseil municipal désire voir prioriser sur le réseau routier supérieur du ministère des Transports;

**ATTENDU** la vocation récréo-touristique de la municipalité de Namur;

**ATTENDU** que le Conseil municipal désire équiper la municipalité d'infrastructures récréatives qui permettent un lien avec d'autres municipalités,

**ATTENDU** que la route 323 fait partie du réseau routier supérieur,

**ATTENDU** que la route 323 à partir de la limite de Forespect (768, route 323) vers le Lac des Plages;

**ATTENDU** que la conformation actuelle de la route 323 ne permet pas l'activité de cyclotourisme sans danger pour la sécurité des utilisateurs.

**R2012-09-10 Il est proposé par la conseillère Josée Dupuis**

**QUE** le ministère des Transports procède à l'élargissement de l'accotement sur un des cotés de la route 323 à partir de la limite de Forespect (768, route 323) vers le Lac des Plages afin d'y recevoir une piste cyclable.

**ET QUE** la Table des partenaires du transport terrestre de la MRC, l'inscrive dans ses priorités régionales.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.10 Café internet à St-Émile deuxième versement**

**ATTENDU** qu'une demande de deuxième versement a été déposée par madame Louise Boudreault, conseillère de St-Émile-de-Suffolk et responsable du projet, pour la création de 2 Cafés Internet dont l'un à St-Émile et l'autre à Lac-des-Plages;

**ATTENDU** que ces Cafés Internet seront à la disposition des citoyens des municipalités participantes;

**ATTENDU** que différents cours d'informatique seront offerts à prix minimes;

**ATTENDU** qu'un montant entre 300 \$ pour la période automne 2012 est prévu par municipalité participante pour défrayer les coûts de formation;

**R2012-09-11 Il est proposé par le conseiller Loren Graham**

**QUE** la municipalité de Namur effectue le deuxième versement au montant de 300 \$ pour la période de l'automne 2012.

**Adoptée à l'unanimité**

**6.11 Projet d'entente de regroupement d'achat entre PG Solutions et les Municipalités clientes de la MRC Papineau**

**ATTENDU** que PG Solutions a déposé une offre de service pour une entente de regroupement d'achat entre PG Solutions et les Municipalités clientes de la MRC Papineau.

**ATTENDU** les coûts reliés à ce projet sont proportionnels aux nombres de Municipalité participantes au projet, soit 4500.00\$ pour l'acquisition complète





des modules et 1950.00\$ pour les contrats d'entretien.

**R2012-09-12 Il est proposé par madame la conseillère Diane Dorion**

**QUE** la municipalité de Namur avise PG Solutions de son intérêt à adhérer à ce projet

**QUE** la municipalité de Namur effectuera une étude de coût afin d'évaluer la rentabilité d'un tel projet d'achat régional selon le nombre de municipalités participantes

**Adoptée à l'unanimité**

**7.0 Finances**

7.1 Rapport des heures cumulées déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière

7.2 Rapport des activités financières déposé par la directrice générale, secrétaire trésorière

7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 août 2012

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois d'août 2012 totalisant un montant de 37 566.36\$

**R2012-09-13 Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Pierre Labrie**

**QUE** le paiement des comptes à payer au montant de 37 566.36\$est approuvé et que la secrétaire trésorière est autorisée à débiter les affectations budgétaires concernées.

**Adoptée à l'unanimité**

**8.0 Seconde période de l'assistance**

**9.0 Varia**

**10.0 Correspondances diverses**

10.1 Invitation Parcours ancestral

10.2 Projet entente intermunicipale – Parc Industriel Régional

10.3 Invitation Lancement du Parc Municipal Lac-des-Plages

10.4 Remise des diplômes programme de formation POMPIER 1

10.5 Priorisation des travaux routiers

**11.0 Levée de la séance**

**R2012-09-14 Il est proposé monsieur le conseiller Jean-Pierre Labrie**

**QUE** la séance soit levée à 21h00

Adoptée à l'unanimité.

---

Gilbert Dardel, maire

---

Cathy Vlens, directrice générale  
Secrétaire trésorière